

Lettre de Walter Scheel à Rui Patrício sur la proposition de rencontre au niveau ministériel (Bruxelles, 30 septembre 1970)

Légende: Par lettre datée du 30 septembre 1970, Walter Scheel, président en exercice du Conseil des Communautés européennes, propose à Rui Patrício, ministre portugais des Affaires étrangères, une rencontre au niveau ministériel pour discuter de la position du Portugal par rapport à la Communauté économique européenne.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1972. Dossier concernant les accords entre la CEE et les États de l'AELE non candidats de l'adhésion (Autriche, Islande, Portugal, Suède, Suisse). Signés le 22.07.1972, CM2/1972-1587.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_walter_scheel_a_rui_patricio_sur_la_proposition_de_rencontre_au_niveau_ministeriel_bruelles_30_septembre_1970-fr-d772e2de-d98d-4301-86d7-3b27f7510c20.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Walter Scheel à Rui Patrício sur la proposition de rencontre au niveau ministériel (Bruxelles, 30 septembre 1970)

Copie à : Monsieur l'Ambassadeur de MAGALHÃES CRUZ

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le Conseil

Le Président

Monsieur Rui d'ESPINAY PATRÍCIO
Ministre des Affaires Etrangères LISBONNE

Monsieur le Ministre,

Me référant à la communication orale du 24 juillet 1970 faite au nom des Communautés par Monsieur l'Ambassadeur H.G. SACHS, Président en exercice du Comité des Représentants Permanents, selon laquelle les Communautés étaient disposées à ce que les discussions prévues au point 14 du communiqué de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de La Haye commencent cet automne par une rencontre au niveau ministériel, ainsi qu'à la lettre du 31 juillet 1970 par laquelle votre Gouvernement a marqué son accord sur une telle rencontre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil des Communautés européennes est convenu de vous proposer, pour cette rencontre, la date du 24 novembre 1970.

Des contacts seront pris avec la Mission de votre pays auprès des Communauté pour fixer, de commun accord, les modalités pratiques de cette rencontre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

[signature]